

Tableau n° 4.—Produit de la ferme. Il y a 32 colonnes (une de plus que celui du recensement de 1881) sur l'agriculture.

Tableau n° 5.—Animaux vivants, produits des animaux, étoffes de ménage, fourrures et travail, contenant 29 colonnes, ou 9 de plus que le tableau n° 5 du recensement de 1881.

Tableau n° 6.—Etablissements industriels, contenant 23 colonnes, chacune d'elles ayant trait aux industries du Canada. Pour le recensement de 1891, on a entré les industries dans un tableau spécial, au lieu de les inscrire au tableau n° 3 comme cela a été fait pour celui de 1881. Ainsi donc on a pu obtenir des renseignements plus détaillés dans ce dernier recensement. Par exemple, dans le capital employé, on a, pour la première fois, fait une différence entre le capital fixe et le capital actif; on a de plus subdivisé le capital fixe en trois colonnes, savoir: en "terres," "en "bâtisses," en "machines ou outillage." On a aussi obtenu des renseignements quant aux mois durant lesquels l'ouvrage est fait dans les établissements industriels, soit pour un temps complet, la moitié du temps, ou le quart du temps, durant l'année du recensement. Des colonnes ont aussi été ajoutées pour l'enregistrement de la force employée pour mettre en mouvement les moteurs soit par vapeur ou par eau.

Tableau n° 7.—Produits de la forêt, contenant 24 colonnes.

Tableau n° 8.—Marine et mines, contenant 25 colonnes.

Tableau n° 9.—Les pêcheries, contenant 30 colonnes.

Les tableaux de 1891 contiennent en tout 226 colonnes, contre 172 pour les tableaux de 1881. En outre, par une combinaison de lettres et de chiffres insérés dans les colonnes 1, 2 et 3 du premier tableau, et qui n'affectent en rien les renseignements qui appartiennent à ces colonnes, on a obtenu un état des matériaux employés dans la construction des maisons du pays. Il y a donc eu en effet, dans le recensement de 1891, 68 colonnes de plus qu'en 1881.

Ces tableaux ont été remplis par les énumérateurs eux-mêmes, allant de maison en maison. L'ouvrage a été bien fait en général, ce qui est prouvé par le fait que dans le tableau n° 2 on a donné la cause pour 93 décès sur 100, contre 74 sur 100 en 1881, et contre 95 sur 100 dans les rapports du registraire général d'Angleterre, où cet ouvrage se fait, d'une année à l'autre, consécutivement.

III

Le Canada, pour les fins du recensement, a été partagé en 202 districts, correspondant aussi exactement que possible aux divisions électorales et en 2,388 sous-districts.

Par provinces, les districts et sous-districts sont divisés comme suit :—

Provinces.	Districts.	Sous-districts.
Colombie-Anglaise	5	49
Manitoba	5	106
Nouveau-Brunswick	15	162
Nouvelle-Ecosse	19	379
Ontario	89	796
Ile du Prince-Edouard	3	70
Québec	61	807
Territoires du Nord-Ouest	4	12
Non organisées	1	7
	202	2,388